

Compte rendu de la permanence du 12 mars 2019

Participants :

Président : M. Hamdiatou NDIAYE

Correspondant territoire : M. Laurent BOSETTI

Délégués :

BOUDOUKHA Nordine, excusé

GUIDONI Lucien, excusé

TAHIR Karim, absent

CAVET Corinne, excusée

PERRE-THIVILLIER Josiane

URAN Henri

GADOUM Akli, absent

PEYRE Noël

VILLARD Noelle, excusée

Nombre d'habitants : 3

Compte-rendu

1/ La première partie de la réunion, nous avons eu le plaisir d'accueillir trois personnes dans le temps réservé aux habitants du quartier.

- Un couple d'habitants de la rue professeur ROUX posent la question de la date de fin des travaux relatifs au chauffage urbain. En effet, ils signalent les dégradations qu'ils ont subi dans leur appartement suite au compactage des tranchées sur la chaussée. (Fortes vibrations ayant entraîné un décollement de carrelage) pour un coût de 4700 Euros de réparation. Ils font état de sérieuses difficultés à faire reconnaître le sinistre par les intervenants (Métropole et entreprise) malgré une réunion organisée chez eux par le service juridique de leur assurance. En dernier recours, ils souhaitent l'intervention des services de la Mairie, afin de «sensibiliser» (voir plus...) les mis-en cause à assumer leur responsabilité dans ces dégradations.
- Une habitante de la rue Pierre Brossolette, pose également la question de la fin des travaux notamment la réfection définitive des chaussées et trottoirs. Elle souligne en particulier l'état des revêtements devant le collège. L'absence presque totale de marquage des passages piéton.
 - *Cette demande a déjà été évoquée à plusieurs reprises visiblement sans effet, on renouvellera donc la demande de façon plus pressante auprès des services de la métropole, en signalant les risques d'accidents encourus par les piétons et l'engagement certain de la responsabilité de la Métropole.*
- Cette dernière porte à notre connaissance des incivilités liées à l'attitude des propriétaires de chiens (excréments) devant son domicile. Des panneaux d'interdictions invitant à l'utilisation des « parc à chiens » et précisant le montant des amendes encourus en cas de délit, ont été détruits.
 - *L'information sera transmise en Mairie aux services concernés pour la remise en place de nouveaux panneaux avec une demande de passages plus réguliers de la Police Municipale.*
- Il a été également question de la présence d'un cirque sur place Ennemond ROMAND malgré l'arrêté interdisant l'utilisation de l'espace public. Elle fait état de la présence d'animaux en cage.
 - *Nous ne pouvons pas apporter de réponse : La question sera posée en Mairie du non-respect de l'arrêté et de la prolongation de présence accordée au cirque.*

2/ Lors de la deuxième partie, le Président du Conseil de quartier Apporte des réponses à diverses questions posées précédemment :

- La borne incendie rue Marrane a été fermée ;
- Stationnement des usagers de la piscine rue Georges Lévy : la demande d'affichage pour l'utilisation du Parking a été transmise au CNI ;
- La demande relative à l'affaissement d'arbre rue Georges Lévy à hauteur des n°44 et 62 a été transmise à la Métropole ;
- Stationnement du 4X4 rue Georges Lévy : La demande a été transmise ;
- Saleté et incivilités dans le quartier : Demande transmise, cependant nous sommes invités lors de ces signalement à apporter le maximum de précisions (ex : lieu précis et détails) ;
- Occupation du jardin (en face Carrefour Drive) : Une action de la Police Nationale est en cours ;
- Comblement de la mare pédagogique de l'école Georges Lévy : Pas de réponse à ce jour, cependant la Mairie s'engage à apporter une réponse ferme lors du prochain conseil de quartier.

3/Intervention des délégués

- **Dépôt rue Marrane**
Signale que le dépôt de chantier Rue Marrane n'est toujours pas enlevé.
 - *Sera signalé une nouvelle fois au service concerné.*
- **Plan de circulation**
Questionne sur la date prévue pour la concertation du plan de circulation.
 - *Elle est repoussée au 2ème semestre*
- **Plans nouvelle place E. ROMAND**
Quelle sera la date prévue pour la remise des plans avancés de la nouvelle place Ennemond ROMAND ?
 - *La date n'est pas encore fixée*
- **Réfection des trottoirs et chaussée**
Question récurrente : Réfection finale des trottoirs et chaussée suite aux travaux réseau chauffage urbain, pour les rues rue Marrane, Professeur Roux et Ernest Roman.
 - *La demande pressante sera transmise en Mairie afin d'obtenir une implication urgente de la Métropole. (La disponibilité de membres du conseil de quartier en vue d'une éventuelle visite est proposée).*
- **Conseil Citoyen**
Un délégué regrette la décision de justice visant à sélectionner les membres du «Conseil Citoyen»
- **« Quartier Mozart »**
Un délégué confirme l'amélioration de la qualité de vie au « Quartier Mozart »
- **Résidences Sociales pour personnes âgées**
Souhaite portée à la connaissance des services de Mairie, la possibilité de réalisation par Lyon Métropole Habitat, de construction de Résidences Sociales pour personnes âgées.

- **Squat au théâtre de la Satire**
 Cette information étant à prendre en compte dans le cadre de possibilités d'aménagement du terrain « Théâtre de la Satire ». Précise également que cette construction non occupée est souvent squattée illégalement avec des risques d'accidents.
 ➤ *L'information sera transmise en Mairie*
- **Chargé de mission de la coordination des Conseils de quartier**
 Qui va remplacer le chargé de mission pour les Conseils de Quartier ?
 ➤ *Une procédure de recrutement est en cours et va prendre plusieurs mois.*
- **Nouvelle cuisine centrale**
 Demande des précisions sur la visite prévue de la nouvelle cuisine centrale.
 ➤ *Cette visite est prévue le 23 Mars à 11h. Pour des raisons sanitaires, il ne s'agira pas d'une visite complète, mais d'une inauguration avec projection vidéo suivi d'un « pot »*
- **Réfection des passages piétons**
 Réitère la demande commune de plusieurs délégués sur la réfection des passages piétons. « Est-ce qu'on attend l'accident, pour agir enfin ? »
 ➤ *La demande urgente d'action de la Mairie auprès de la Métropole sera faite de façon pressante.*
- **Stationnement parking du CNI**
 Le Conseil apporte des précisions sur l'état d'esprit des automobilistes qui n'utilise pas le parking du CNI.
 ➤ *Réponse apportée au début de ce CR par Mr Hamdiatou*
- **Ordures parc d'activité Georges Lévy**
 Signale des sacs poubelle éventrés le weekend à l'entrée du parc d'activité Georges Lévy
 ➤ *Les poubelles doivent être rentrées sur le site du parc d'activité le weekend.*
- **Signalement de « véhicules ventouses »**
 ➤ *L'information sera transmise à la Police Municipale*
- **Copropriété Honoré de Balzac**
 Une déléguée apporte deux précisions transmises par le Syndic de copropriété Honoré de Balzac :
 - Un cédez le passage doit être installé au croisement des rues Honoré de Balzac et du Professeur Roux (priorité aux véhicules circulants rue Professeur Roux).
 - Un plan de création du réseau fibre est disponible pour le câblage de la rue Honoré de Balzac.
- **Affichage des comptes-rendus**
 Un délégué s'interroge sur l'affichage des CR dans les panneaux de la Mairie annexe (celui en place actuellement date de Décembre 2018...)
 ➤ *Une vérification sera faite pour contrôler la transmission des documents*
- **CLIC**
 Le Conseil de quartier demande des explications en vue de transmettre l'information relative à l'utilisation du service « CLIC » sur le site de la Mairie.
Une démonstration est réalisée en direct par Mr Hamdiatou et Mr Laurent.
- **Mare pédagogique du GS G. Lévy**
 Il a été confirmé que la remise de la décision officielle de la Mairie en vue du comblement de la mare pédagogique du groupe scolaire Georges Lévy, serait opportune, en dernier délai pour le Conseil de quartier du mardi 9 Avril 2019. Cinq mois ont passés, la décision de la Mairie n'est toujours pas confirmée. Ce qui n'invite pas à la confiance pour l'avenir...
 En effet les résidents « voisins » de cette mare, qui n'ont pas reçu pour l'instant le moindre signe de considération de la Mairie, souhaitent avant de nouvelles attaques de moustiques se garder la possibilité d'actions médiatiques voir judiciaires contraignantes.

Ceci dans le but d'obtenir enfin l'enlèvement de cet aménagement comme le préconise le rapport de l'EID en date du 31 Octobre 2018.

Ils pourront ainsi retrouver la quiétude à laquelle tout citoyen à droit, en profitant de son espace privé extérieur.

Information à noter

Le 21 Mars à 18 h en Mairie, rapport sur la consultation « **Actions et Futur de la Ville** » ;

Quartier Joliot Curie : Fête le 27 Avril à partir de 14h00 ;

Centre Social : le 21 mai Assemblée Générale et la Fête le 24 Mai.

Confirmation de la prochaine permanence

Mardi 9 avril 2019 à 18h00

Salle Ernest Renan

44 rue Ernest Renan